



Aún todo no es habiendo

SOMMAIRE

Le mot
du Maire p.1

Echos
du conseil municipal.... p.2

Budget..... p.2

Informations municipales :

La voirie..... p.3

L'école p.3

Le personnel municipal .. p.4

Mirefleurs p.5

Les fêtes patronales..... p.5

C.C.A.S. p.6

La vie des associations :

La joie de vivre p.6

Culture & loisirs p.7

Les informations
de sécurité

et de civilité :

Divers rappels..... p.8

Infos & documents
administratifs..... p.8

Les services d'urgence ... p.8

Coordonnées

Mairie p.8



Bulletin municipal

2023 N° 35

Le mot du Maire

Chères Mirepeichoises, chers Mirepeichois,

J'espère que les vacances d'été ont été réparatrices et que vous avez pu passer du bon temps avec vos proches. Ces moments sont cruciaux pour recharger les batteries et souder les liens familiaux et amicaux.

En cette rentrée, je souhaite partager avec vous plusieurs points qu'il me semble important d'aborder.

Tout d'abord, la Mairie de Nay ayant décidé de fermer la cuisine centrale et de passer par la nouvelle cantine de la cité scolaire Paul Rey, nous avons fait le choix de lancer un appel d'offres dans le but de sélectionner un nouveau fournisseur de repas pour la cantine et les personnes âgées. En effet, la cité scolaire Paul Rey proposant un prix repas s'élevant à 6,40 euros pour la cantine et ne pouvant assurer de surcroît la fourniture des repas pour nos aînés, il nous était impossible de choisir cette solution ainsi que de faire porter cette charge financière supplémentaire conséquente aux parents d'élèves. Le traiteur Luro de Bizanos a remporté l'appel d'offres. Compte tenu de l'inflation générale des produits alimentaires, ce nouveau prestataire a annoncé une augmentation de ses tarifs à la rentrée scolaire 2023. Le Conseil municipal ayant décidé de faire payer les repas à prix coutant, l'augmentation en septembre sera minimisée par rapport à ce qu'elle aurait dû être. Sachez que la Mairie est très vigilante en ce qui concerne la préservation du pouvoir d'achat des familles.

Nous avons profité des vacances scolaires estivales pour procéder à la rénovation du toit du groupe scolaire de notre commune. Les travaux ont consisté à désamianter et à remplacer l'ancienne couverture par une couverture en zinc. Les dernières finitions étant en cours, la réception des travaux aura lieu courant septembre. Nous aurons alors l'occasion de vous présenter en détails les travaux et les coûts significatifs associés lors du prochain bulletin municipal. Toujours en ce qui concerne l'école, nous avons commandé 3 vidéoprojecteurs interactifs qui seront installés dans les classes pendant les vacances de la Toussaint. Ce matériel va permettre de considérablement moderniser les moyens de l'équipe pédagogique. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une bonne année scolaire aux élèves.

Malgré des investissements conséquents pour l'école et la voirie, nous avons eu une gestion rigoureuse du budget qui nous a permis de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux. Il convient de signaler que les taux pratiqués à Mirepeix sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Nous veillerons à rester dans cette dynamique dans les années à venir.

Je profite de cette tribune pour faire appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir pour repenser, animer et organiser nos fêtes locales. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie, nous avons besoin de vous !

Soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même nous investissons pleinement au service de la commune et de ses habitants. Nous restons à votre écoute.

Votre maire,
Stephane VIRTO

Echos du conseil municipal :

15 février 2023

- Groupe scolaire : réfection de la toiture : dépôt du dossier déclaration préalable
- Budget 2023 : dépenses d'investissement-utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits
- Communauté de communes : convention Ado'bus
- Remboursement de facture à la directrice de l'école
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

13 avril 2023

- Compte de gestion 2022 du Responsable du S.G.C. Nay-Morlaàs
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Fixation des taux des taxes directes locales
- Subventions aux associations
- Participation aux organismes publics
- Provisions pour risques
- Eclairage Public des Quatre Chemins : répartition du financement des travaux d'investissement avec les communes de Coarraze et de Nay
- Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus
- Budget primitif 2023
- Organisation du portage de repas pour 2023 avec le C.C.A.S. de Mirepeix
- Marché toiture de l'école : choix des entreprises
- Convention 2023 avec l'Agence Pa-loise de Service
- Convention accueil d'une Accompagnante d'Élève en Situation de Handicap à l'école
- Communauté de communes : commission locale d'évaluation des charges transférées
- Fêtes de Mirepeix 2023 : apéritif, repas et animation
- Usage de la délégation du conseil municipal au Maire
- Questions diverses

9 juin 2023

- Elections Sénatoriales 2023 : Elections des délégués titulaires et suppléants

9 juin 2023

- Marché toiture de l'école : choix des entreprises
- Marché toiture de l'école : Emprunt
- Convention Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire
- Vente de pavés
- Participation aux frais de fonctionnement école de Mirepeix
- Schéma cyclable : Délégation de compétence à la Communauté de Communes en matière de voirie sur l'itinéraire cyclable du Chemin Latéral
- SIVOM Autonomie de la Plaine de Nay : évolution du périmètre territorial du SIVOM
- Le personnel : Convention avec le CDG 64 pour la prestation « Enquête Administrative »
- Désignation du référent déontologie des élus
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

28 juin 2023

- Le personnel : création d'un emploi d'A.T.S.E.M. principal de 2^e classe
- Le personnel : modification du temps de travail d'un emploi d'Adjoint d'animation principal de 1^{re} classe
- Le personnel : modification du temps de travail d'un emploi d'A.T.S.E.M. principal de 2^e classe
- Tarifs cantine et portage de repas à compter du 1^{er} septembre 2023
- Installation de vidéoprojecteurs à l'école : examen de devis
- Budget : mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024
- Questions diverses

25 juillet 2023

- Le personnel : création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet
- Le personnel : création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade
- Le personnel : Plan de Formation Mutualisé 2023-2025
- Location Centre de rencontre
- Usage de la délégation du Conseil au Maire
- Questions diverses

Budget

Compte administratif

Le compte administratif 2022 (sections fonctionnement et investissement) et le compte de gestion du Trésorier du S.G.C. Nay-Morlaàs ont été approuvés par le Conseil Municipal.

Budget 2023

Fixation des taux

Taux des taxes communales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales et donc de maintenir les taux 2022 inchangés, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 23,48%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 34,04%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 8,29%

Budget primitif

Le Budget Primitif 2023 voté le 13 avril dernier s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 742 617 € et en recettes et dépenses d'investissement à 469 251 €. Il a été voté chapitre par chapitre, à l'unanimité.

Subvention attribuées aux associations

(Demandes de subventions émanant des associations du village)

- Est-Béarn-Basket : 1 000,00 €
- Association des Parents d'Elèves : 500,00 €
- Amicale des Pompiers Pays de Nay : 300,00 €
- Chorale Atout-Choeur (A.C.L.) : 300,00 €



Les infos municipales :

La voirie

Réfection de la voirie du chemin du Petit Canal, de l'Impasse du Petit Canal et de la Rue du Gabizos.

Etant donné l'état fortement dégradé de ces trois rues, leur rénovation a été votée par le Conseil municipal. L'Association Publique de Gestion Locale a été choisie en tant que maître d'œuvre du projet. L'appel d'offres a été remporté par Lapedagne, société qui a toujours donné grande satisfaction lors des précédents travaux de voirie de notre commune. Les travaux de rénovation ont consisté

en la scarification du revêtement de surface et le remplacement par un bicouche, le changement des caniveaux, la pose de regards à grille ainsi que la création d'un puisard. Le coût de ces travaux s'est élevé à 30000 euros. Les travaux de voirie n'étant pas ou que très peu subventionnés, nous avons toutefois pu bénéficier de 4700 euros de la part du Conseil Départemental. Nous remercions l'A.P.G.L., la société Lapedagne, le Conseil Départemental et Francis Mijares, notre adjoint aux travaux, qui s'est investi comme à son habitude avec beaucoup de rigueur dans le suivi de ces travaux.



L'école

Restauration scolaire :

Dans le courant de l'année scolaire dernière le foyer restaurant municipal de Nay a fermé, contraignant la municipalité à recherché un nouveau prestataire de service pour assurer la restauration scolaire ainsi que le portage des repas à domicile des personnes âgées ou malades.

Le traiteur LURO de Bizanos a répondu à l'appel d'offres permettant de maintenir le service en liaison chaude.

Travaux :

D'importants travaux se sont déroulés au groupe scolaire durant toutes les vacances d'été. Le toit de l'école a été refait et les bâtiments repeints.

Cette opération a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre de l'A.P.G.L.

Sorties piscine :

Tout au long du deuxième semestre de l'année scolaire, les écoliers mirepeichoix sont allés à la piscine et ont suivi un cycle de 10 séances pour chaque tranche d'âge : GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2.

Le transport est organisé par la communauté de communes. La mairie prend en charge la totalité du financement, transport et entrées à la piscine, pour un coût global d'environ 2900 €.

Centre de loisirs sans hébergement.

En 2022, la mairie a passé une convention de participation avec les mairies du Pays de Nay disposant d'un A.L.S.H., permettant ainsi aux familles mirepeichoises utilisatrices de ces centres de payer le tarif de journée appliqué aux résidents et non le tarif des non résidents, plus onéreux. La participation de la commune aux A.L.S.H de Nay, Coarraze, Narcastet, Asson et Arros-de-Nay a été pour l'année de 3376€.

Effectifs :

En ce début d'année scolaire 2023/2024, l'école accueillera 96 élèves répartis en quatre classes.

- Classe 1 : PS-MS : 20
- Classe 2 : GS-CP : 26
- Classe 3 : CE1-CE2 : 23
- Classe 4 : CM1-CM2 : 27

Pas de changement dans l'équipe pédagogique cette année.

Madame Bénédicte Nadghi-Djam (directrice), mesdames Emilie Courtes, Estelle Grall, Sophie Jousseau et Florence Meurant encadreront ces jeunes écoliers.



Le personnel municipal

RECRUTEMENT DE DEUX NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Thierry REQUIER

Thierry Bideau ayant eu l'opportunité de rejoindre les équipes du Conseil Départemental, Thierry Requier a été choisi pour lui succéder en tant qu'agent technique, en renfort de Christophe Pecassou. Thierry est originaire d'Arthez d'Asson et a une grande expérience dans le domaine du bâtiment ainsi que dans la gestion des espaces verts. Il nous a rejoint le 27 mars. Vous avez très certainement eu l'occasion de le croiser ou d'échanger avec lui. Nous savons que vous l'accueillerez dans notre village avec bienveillance. Nous souhaitons donc la bienvenue à Thierry Requier parmi nous et le meilleur à Thierry Bideau dans ses nouvelles fonctions !

Fleur LACOSTE

Clarisse ayant eu besoin de nouveaux horizons, Fleur nous a rejoints le 6 février 2023 en tant qu'agent administratif au sein du secrétariat de la mairie. Originaire du Pays Basque, elle a précédemment travaillé à la mairie de Biriadou. Aujourd'hui, parmi les différentes missions de Fleur figurent l'accueil physique et téléphonique du public, la tenue du registre de l'état civil, l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.) et la gestion du courrier et des différentes informations communales. Elle travaille en étroite collaboration avec notre secrétaire de mairie, Marjorie Lareu, ainsi qu'avec notre équipe municipale. Nous souhaitons beaucoup de réussite à Clarisse dans la suite de sa carrière au secrétariat de la mairie de Nay. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Fleur qui saura sans nul doute vous guider efficacement dans vos différentes demandes. Bienvenue parmi nous !

BONNE RETRAITE !

Brigitte APIOU

Après 25 années passées au sein de notre école communale, Brigitte est partie à la retraite. Les parents lui confiaient leurs enfants avec confiance et Brigitte était énormément appréciée des petits dont elle s'occupait avec professionnalisme, gentillesse et enthousiasme. Nous tenons à la remercier pour son travail, pour son dévouement et plus largement pour tout ce qu'elle a incarné au sein de notre groupe scolaire.

En effet, Brigitte a été une figure incontournable de notre école qui a véhiculé de très belles valeurs de génération en génération. Un grand merci à elle et bonne retraite !



Corinne LE TALLEC

En effet, après 23 ans de bons et loyaux services au sein de notre mairie, Corinne nous a quittés pour profiter d'une retraite bien méritée. Un départ est toujours un moment particulier, empreint d'émotion et cela l'est plus encore pour un départ en retraite en raison des liens tant professionnels que personnels que l'on tisse avec les uns et les autres au fil des années. Depuis sa nomination et ses 23 années au service de notre commune, trois maires se sont succédés : André Ségot, Gérard Turon-Lagot et Stéphane Virto. Corinne a su montrer son efficacité à chacun d'entre eux. Nul ne peut contester ses évidentes qualités professionnelles et humaines au service de notre collectivité et du public. Car au-delà de ses indéniables «performances administratives», c'est également la femme que nous allons regretter. Les personnes qui ont

travaillé à ses côtés (élus, employés municipaux, etc.) retiendront ses immenses qualités professionnelles et conserveront le souvenir d'une collaboratrice disponible, consciencieuse et attachée à notre commune et à ses habitants. Corinne a été un roc, un pilier, un élément incontournable de l'équipe et nous a apporté une aide inestimable. Nous n'avons pas assez de mots pour dire combien nous la remercions d'avoir été là, solide, toujours présente, toujours aidante. Bonne retraite et bonne route vers de nouvelles aventures !



Mirefleurs

Au joli mois de mai a eu lieu Mirefleurs, la grande fête des fleurs, de la nature et du bien-être à Mirepeix. Cet événement organisé par la mairie de Mirepeix avec le soutien de l'Association Culture et Loisirs (A.C.L) présidé par Francis Cazenave, l'association des parents d'élèves et également les membres du Conseil municipal, connaît un succès grandissant au fil des années et la cuvée 2023 a été bien au-delà des attentes ! Plus de 70 exposants en lien avec ces thématiques ont répondu présents dans une ambiance très festive. Les incroyables sculptures en métal recyclé de l'artiste Bernard Carrère, étaient exposées à plusieurs endroits du site bucolique de la Bareilhe



qui se prête si bien à cet événement devenu incontournable au printemps. Tout au long de la journée de très nombreux visiteurs sont venus flâner, se restaurer sur place et faire quelques emplettes. La journée a été magnifiquement animée par Mailys Bochu.

En milieu d'après-midi, une tombola comportant de nombreux lots a fait le bonheur de 7 gagnants ! Mirefleurs vous donne rendez-vous pour l'édition 2024 avec toujours plus d'idées et de nouveautés.



Les fetes patronales

Le dimanche 30 avril se sont tenues nos fêtes communales. La journée a débuté avec la messe célébrée au sein de notre église patronale avec la participation remarquable des belles voix de la chorale Atout-Chœur. La traditionnelle cérémonie présidée par notre maire Stéphane Virto a ensuite eu lieu sur le parvis de l'église en présence de son équipe municipale, de maires et conseillers de communes voisines et de nombreux mirepeichoises et mirepeichois. Toujours désireuse de rendre un hommage appuyé aux anciens combattants mirepeichois, l'assistance a écouté le discours de notre maire avec attention. Bravant la pluie sur les marches de notre église, les chanteuses et chanteurs de la chorale Atout-Chœur nous ont alors fait le grand honneur d'interpréter La Marseillaise lors de la cérémonie. Ce moment suspendu et poignant a particulièrement été apprécié

de tous. Un grand merci à notre chorale dont nous sommes si fiers. Le site de la Bareilhe a ensuite accueilli le traditionnel apéritif offert par la mairie. Ce moment convivial est toujours plébiscité. Tout le monde aime se retrouver autour d'un verre et discuter avec voisins et amis mirepeichois. 90 personnes se sont attablées dans la salle des sports pour le repas des fêtes. Le menu cuisiné par Le Bon Accueil de Boeil-Bezing et servi par l'équipe municipale a rencontré un grand succès. Entre les plats, la piste de danse a été foulée par nos danseuses et danseurs de salsa, de madison et autres musiques entraînantes. L'animation musicale de Monsieur Montserrat a fait danser

petits et grands. Malheureusement la pièce de théâtre qui devait être jouée ne s'est pas tenue car plusieurs membres de la troupe étaient atteints de la covid. Ce n'est que partie remise ! Merci à notre troupe Le Rideau Rouge qui avait organisé l'échange avec cette troupe. Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine pour les prochaines fêtes. Merci de vous signaler à la mairie si vous souhaitez nous donner un coup de main. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



CCAS

La commune de Mirepeix s'est dotée il y a de nombreuses années d'un Centre Communal d'Action Sociale. Le C.C.A.S., présidé par le Maire de la commune, est constitué en nombre égal de conseillers municipaux et de membres non élus.

Les actions sociales mises en place par le C.C.A.S. s'adressent à différentes catégories de Mirepeichoix.

- Aides aux étudiants boursiers.
- Don au collectif alimentaire de Nay, car hélas, certaines familles de Mirepeix ont recouru à la banque alimentaire.
- Organisation d'une sortie pour les familles en juillet.
- Le repas de fin d'année, avec gratuité pour les + de 65 ans et pour ceux qui ne peuvent y participer, distribution d'un coffret-cadeau. (un par personne seule, ou un plus conséquent pour un couple).
- Les vœux du Maire aux plus de 60 ans avec le goûter de la galette des rois.

- Service de distribution de repas à domicile, en liaison chaude, pour les personnes de plus de 60 ans ou en retour d'hospitalisation.
- Adhésion au S.I.V.O.M. d'aide à domicile de la plaine de Nay, afin de permettre, par ces aides quotidiennes, aux personnes fragilisées de les maintenir le plus possible au domicile.
- Attention particulière portée aux personnes isolées et fragilisées et mise en relation si nécessaire avec l'assistante sociale de secteur du Conseil Départemental.

Parents et surtout enfants ont passé une «super» journée, la météo du jour, oserions nous dire presque exceptionnellement clémente en ce mois de juillet, se prêtant parfaitement aux jeux d'eau.

A noter qu'en amont, le C.C.A.S. avait sollicité les 638 foyers mirepeichoix pour recueillir les idées et les propositions de chacun pour les futures journées des familles. Il n'y a eu que 5 retours à ce sondage. Merci à ceux qui ont répondu.

Sortie des familles

Sortie à AQUA-BEARN.

Le C.C.A.S. a, cette année, proposé une nouvelle destination pour la sortie des familles. Le dimanche 9 juillet ce sont 32 personnes qui ont profité des attractions d'Aqua-Bearn, près d'Oloron.



La vie des associations :

La Joie De Vivre

Le club des aînés ruraux générations mouvement « La Joie de Vivre de Mirepeix » a été très impacté par l'épidémie de Covid 19. Les membres du club sont, par définition, des personnes fragiles et l'isolement imposé a généré une baisse conséquente d'adhérents. Avant le covid, plus de 120 personnes étaient affiliées à La Joie de Vivre pour passer à 82 inscrits en 2023. Malgré tout, la vie du club a repris presque normalement avec les repas habituels (galette, daube, omelette pascale, journée plein-air, etc). Le traditionnel loto et le voyage annuel du club n'ont pu être organisés. Et ce début d'année a déjà vu la disparition de 2 adhérentes : Nicole Bergalet en janvier et Dany Portillo, l'épouse du président, en mars. La section Gym fonctionnait à merveille avec 22 pratiquants jusqu'au 2 juin. Mais le professeur de gym, qui était là depuis 2 ans, a donné sa démission, et, pour l'instant, il n'y a pas de remplaçant. Espérons que nous en aurons un à la rentrée de septembre. Les goûters mensuels du 1^{er} jeudi de chaque mois sont toujours aussi appréciés et le repas Poule au pot du 11 novembre est toujours sur les tablettes.

Lors de l'assemblée Générale de janvier 2023, un bouquet de fleurs a été remis par Maria Martins à la doyenne du club, Huguette Gibert qui porte bien ses 96 ans.



Association culture et loisirs Mirepeix

L'association Culture et loisirs compte 240 adhérents, 12 sections très dynamiques, avec une très bonne ambiance.

Contact : Francis CAZENAVE - Téléphone : 06 73 21 34 80

Courriel : aclmirepeix@gmail.com

Site : <https://mirepeixacl.wordpress.com>

A.C.L. : adhésion annuelle 10 euros.

- Cours payants : Atelier couture, Chorale, Qi gong & Tai chi chuan, Yoga & Stretching.
- Section Marche & montagne : participation au fonctionnement 10 € /an.
- Début septembre reprise des activités dans toutes les sections.

L'A.C.L. propose 12 sections.

- Section Atelier éveil : Julie CANOVA - Tél. : 06 89 63 35 50
- Section Atelier couture : Catherine LABORIE - Tél. : 06 03 03 20 64
- Section Atelier cuisine : Anita GIGNAT - Tél. : 06 42 24 11 16
- Section Atelier peinture : Christine ETCHEBERRY - Tél. : 06 17 24 09 48
- Section Bibliothèque : Anne-Marie LARRODE - Tél. : 05 59 61 35 54
- Section Chorale ATOUT CHOEUR : Philippe ROUSSEAU - Tél. : 06 74 46 15 83
- Section Gymnastique : Sylvie BETBEDER - Tél. : 06 18 12 09 21
- Section Jeux de société : Elie BOUCHON - Tél. : 06 52 96 93 54
- Section Marche & Montagne : Francis CAZENAVE - Tél. : 06 73 21 34 80
- Section Qi gong & Tai chi chuan : Inchallah HAZI - Tél. : 06 19 24 31 09
- Section Yoga & Stretching : Françoise ELHORRY - Tél. : 06 78 31 99 22
- Section Théâtre : Gilbert LABEYRIE - Tél. : 06 51 00 09 58

SECTION ATELIER COUTURE

Au printemps dernier, cette nouvelle section a vu le jour au sein de l'A.C.L.

L'atelier couture se réunit tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois, au centre de rencontre Henri Prat de 14h à 17h. A partir du mois d'octobre, l'atelier sera également ouvert le 2^e samedi du mois, toujours de 14h à 17h.

Vous serez guidés dans vos travaux par Catherine LABORIE, responsable de la section. Une participation au fonctionnement de 10 € par personne et par séance est demandée.

Reprise des cours le mardi 5 septembre 2023.

LE RIDEAU ROUGE

La section théâtre de l'association culture et loisirs a présenté, cette saison, la pièce «Les Belles Sœurs», écrite par Éric Assous. Cette pièce a été jouée en avant première, pour la fête patronale d'Arros-de-Nay, le 2 juillet 2022. Le calendrier a repris ses droits et Le Rideau rouge a régalé le public du centre de rencontre de Mirepeix les 7 et 8 octobre. Puis ce fut au tour d'Arros-de-Nay pour la soirée châtaignes du 22 octobre. La troupe s'est ensuite produite à Bordes, pour le Lions club de la Ribère, le 4 novembre, avant d'aller jouer à Bernède dans le Gers et à Lagarde, dans les Hautes Pyrénées. Quelques soucis sont venus perturber la fin de saison, et pour y remédier, les acteurs du Rideau Rouge ont donc décidé de continuer avec cette même pièce jusqu'à la fin de l'année. «Les Belles Sœurs» seront donc jouées à Asson le 8 septembre, à Nay, salle Petit Boy, le 23 septembre, à Saint Pé de Bigorre, pour

le secours catholique, le 19 novembre, et à Uzos, pour le Téléthon, le 1^{er} décembre. Il n'est pas exclu que d'autres dates soient programmées jusqu'à la fin de l'année, et notamment à Duffort dans le Gers.

SECTION YOGA STRETCH



Pour vous sentir mieux dans votre corps, plus à l'aise dans vos mouvements et apprendre à vous détendre, le Yoga et le Stretching sont adaptés à tous les âges, que l'on soit sportif ou non.

La section Yoga- Stretch est une section de l'A.C.L. Chacun est là pour soi-même, au sein d'un groupe, dans une ambiance souriante et conviviale.

Éliane et Nadège nous guident avec bienveillance et donnent envie de revenir pour notre bien-être.

Professeur de Stretching Éliane Ladagnous: les lundis 15h30, mardi 19h, mercredi 9h30.

Professeur de Yoga Nadège Géronde: les jeudis à 19h.

Reprise le 4 septembre.

Renseignements : 06 78 31 99 22

SECTION JEUX DE SOCIÉTÉ

La section « jeux de société » de l'ACL a le plaisir de vous annoncer la reprise de ses activités pour la saison 2023-2024 le jeudi 14 septembre à 14 heures salle Henri PRAT. Dans une ambiance de convivialité et de partage, vous pourrez jouer en particulier à la belote, au tarot, au scrabble, au rummikub et à bien d'autres jeux encore...

Pour plus d'infos : Contactez Elie au 06 52 96 93 54 ou Jean Luc au 06 89 78 00 13.



Enfin, viendra le temps de préparer une nouvelle pièce en espérant pouvoir la présenter dès le printemps 2024.

Informations de sécurité et de civilité :

RAPPELS

**Pour la tranquillité et le confort de tous,
il est essentiel que chacun veille à respecter certaines règles de civilité.**

DÉSHERBAGE

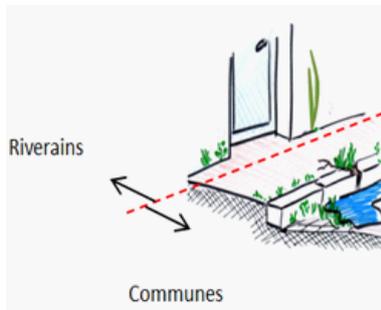
L'entrée en vigueur de la « loi Labbé » (1er janvier 2017) interdit aux collectivités l'utilisation de pesticides chimiques pour l'entretien des voiries, espaces verts et itinéraires de promenades ouverts au public.

Nos employés municipaux continuent de désherber les rues du village en utilisant un désherbeur thermique et l'arrachage manuel.

Ces méthodes prenant beaucoup plus de temps que le désherbage chimique ont modifié les règles de désherbage dans les communes.

CHACUN FAIT SA PART :

- Les agents de la collectivité se concentrent sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs.
- Les pieds de murs appartenant aux propriétaires des maisons, il revient à chacun de désherber le long de sa propriété.



La commune réalise des efforts pour protéger l'environnement, l'eau et la santé des citoyens, nous comptons sur le civisme de chacun pour prendre sa part et contribuer à maintenir notre village propre et agréable à vivre.

Les services d'urgence

Samu : 15

Police - Gendarmerie 17 - Nay : 05 59 13 22 40

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

À noter : Des numéros d'écoute et d'information existent également :

Enfance en danger : 119

Femmes victimes de violence : 39 19

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Animaux errants : Appeler la mairie. Nous avons une convention avec la S.P.A. d'Ibos.

TAILLE DES HAIES

Pour des raisons de bon voisinage il convient de tailler les haies et arbres à 2 m maximum de hauteur, ainsi que les parties dépassant **chez les voisins et sur les voies publiques ou privées.**

L'Article 673 du Code Civil stipule que « celui sur lequel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper... »

Il est particulièrement important de ne pas gêner la visibilité sur la voie publique.

Il est demandé à chacun de veiller à ce que les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux ne dépassent pas sur la voie publique.

FEUX

Nous rappelons que l'article 84 du Règlement sanitaire départemental stipule que « **le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit** ». Les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

BRUITS

L'utilisation d'appareils à moteur thermique (**tondeuses, tronçonneuses ...**) ou électrique (**perceuses, ponceuses ...**) est autorisée pour les particuliers :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

(Arrêté Municipal du 09/03/2010).

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel aux retardataires. Les jeunes, filles et garçons, nés en 2007 ont 3 mois, après le jour de leur 16^e anniversaire pour venir se faire recenser en Mairie, munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité.

Infos & documents administratifs

Tout sur le site officiel :

www.service-public.fr

Mairie :

80 route de Lourdes - 64800 MIREPEIX

Coordonnées :

Téléphone : 05 59 61 11 59

Courriel : mairie-mirepeix@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture (à compter du 19 septembre) :

Lundi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 17h30

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

Jeudi : 15h30 à 17h30

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 15h30 à 17h30